

MONSIEUR LE PRESIDENT,  
(MONSIEUR LE MINISTRE)  
MONSIEUR LE MAIRE,  
MONSIEUR L'AMBASSADEUR,  
MESDAMES ET MESSIEURS,

PERMETTEZ-MOI TOUT D'ABORD, AU NOM DU GOUVERNEMENT DU CANADA, DE VOUS SOUHAITER CORDIALEMENT LA BIENVENUE PARMİ NOUS.

C'EST AVEC PLAISIR QUE J'AI ACCEPTE VOTRE INVITATION A CE PREMIER CONGRES DE L UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBERALES.

JE SUIS TOUT PARTICULIEREMENT HEUREUSE QUE VOUS AYEZ CHOISI LA TRES BELLE VILLE DE MONTREAL POUR TENIR LA REUNION DE CREATION DE VOTRE UNION.

MAIS JE N'AI PAS A INSISTER LONGUEMENT SUR CE POINT CAR JE SUIS CERTAINE QUE MONSIEUR LE MAIRE SAURA VOUS PRESENTER AVEC ENTHOUSIASME LES CARACTERISTIQUES QUI FONT DE MONTREAL L'ENDROIT PAR EXCELLENCE.

JE DESIRERAI, SI VOUS ME LE PERMETTEZ, VOUS ENTRETENIR DE LA PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE AU CANADA.

EN SEPTEMBRE DERNIER, JE PARTICIPAI A TORONTO A UNE REUNION MINISTERIELLE CANADIENNE FEDERALE-PROVINCIALE-TERRITORIALE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE.

CETTE CONFERENCE REVETAIT UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIERE DU FAIT QU'ELLE SE TENAIT PEU AVANT LE QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA DECLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME.

CETTE CONFERENCE A DONNE AUX MINISTRES FEDERAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX CHARGES DU PORTEFEUILLE DES DROITS DE LA PERSONNE L'OCCASION:

- D'EXAMINER LES PRINCIPES ENONCES DANS LA DECLARATION UNIVERSELLE,
- DE SE PENCHER SUR LES OBLIGATIONS INTERNATIONALES DU CANADA DANS LE DOMAINE,
- D'EVALUER LES PROGRES REALISES PAR LE CANADA AU CHAPITRE DE LA PROMOTION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES LIBERTES INDIVIDUELLES, ET
- DE PRENDRE DE NOUVELLES INITIATIVES EN VUE DE PROMOUVOIR LA PROTECTION DES DROITS DE LA PERSONNE QUE NOUS GARANTIT NOTRE SOCIETE.

LA CONFERENCE A EGALEMENT SERVI DE CADRE A L'ETUDE DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTES ET DU PROGRAMME EN VERTU DUQUEL